

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00880

Numéro SIREN : 432 470 631

Nom ou dénomination : 2.P.

Ce dépôt a été enregistré le 24/06/2020 sous le numéro de dépôt B2020/006898

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE** .....  
..... **DE GRENOBLE**

Date : 24/06/2020

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n° de dépôt : **B2020/006898**  
n° de gestion : **2000B00880**  
n° SIREN : **432 470 631 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 24/06/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

2.P.  
4 Rue Octant 38130 ECHIROLLES

**date de clôture : 31/12/2019**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les évènements RCS suivants :  
**Dépôt des comptes annuels**



*[Signature]*

---

**2.P.**

Société par actions simplifiée au capital de 44 200 euros  
Siège social : 4 rue Octant, 38130 ECHIROLLES

RCS GRENOBLE 432 470 631

---

**COMPTES ANNUELS ET ANNEXES**

**Exercice clos au 31 décembre 2019**

Certifiés conformes,  
Le Président



Désignation de l'entreprise : <b>SAS 2 P</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>					
Adresse de l'entreprise : <b>4 Rue de l'Octant</b>		Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>					
Numéro SIRET * <b>4 3 2 4 7 0 6 3 1 0 0 0 4 0</b>		Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N, clos le, <b>31/12/2019</b>					
		N-1 <b>31/12/2018</b>					
		Brut 1	Amorissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>		AA					
<b>ACTIF IMMOBILISE *</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	AB	AC				
		Frais d'établissement *	AC				
		CX	CQ				
		Frais de développement*	AC	3 106	3 106		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 106	3 106		
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
	AJ	AK	3 106	28 904	28 968		
	Autres immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN	AC	219 600	219 600		
	Terrains	AP	AC	1 916 233	771 493	1 144 739	1 188 595
Constructions	AR	AS	77 507	68 354	9 153	7 607	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT	AU	482 305	136 328	345 977	357 950	
Autres immobilisations corporelles	AV	AW					
Immobilisations en cours	AX	AY					
Avances et acomptes	CS	CT					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU	CV	1 722 656		1 722 656	1 722 656
	Autres participations	BB	BC	4 203 936		4 203 936	4 192 409
	Créances rattachées à des participations	BD	BE				
	Autres titres immobilisés	BF	BG				
	Prêts	BH	BI	1 383		1 383	1 383
Autres immobilisations financières *	<b>TOTAL (II)</b>	BJ	BK	<b>8 658 736</b>	<b>979 282</b>	<b>7 679 454</b>	<b>7 722 273</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS *</b>	BL	BM				
		Matières premières, approvisionnements	BN	BC			
		En cours de production de biens	BP	BD			
		En cours de production de services	BR	BE			
		Produits intermédiaires et finis	BT	BU	6 041	6 041	4 626
	Marchandises	BV	BW				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BX	BY	147 001		147 001	146 841
	Clients et comptes rattachés (3) *	BZ	CA	99 697		99 697	63 972
	Autres créances (3)	CB	CC				
	Capital souscrit et appelé, non versé	CD	CE				
<b>DIVERS</b>	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CF	CG	175 680		175 680	65 256
	Disponibilités	CH	CI	9 773		9 773	10 511
<b>Comptes de régularisation</b>	Charges constatées d'avance (3) *	CJ	CK	438 193		438 193	291 207
	<b>TOTAL (III)</b>	CW					
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CM					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CN					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CO	1A	9 096 929	979 282	8 117 647	8 013 480
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>	CP		422 965				
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CR					
Clause de réserve de propriété : *	Immobili- sations :	Stocks :				Créances :	

Désignation de l'entreprise <b>SAS 2 P</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....44.200..... )	DA	44 200	44 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	170 100	170 100
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 420	4 420
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	2 780 441	2 465 072
	Report à nouveau	DH		
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>275 775</b>	<b>315 369</b>
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	<b>3 274 936</b>	<b>2 999 161</b>
	<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
<b>TOTAL (II)</b>		DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP	15 000	15 000
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 241 382	1 498 065
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	3 388 569	3 162 063
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	31 238	43 783
	Dettes fiscales et sociales	DY	91 740	172 217
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	34 079	34 079
	Autres dettes	EA	39 828	89 111
Compte régul.	EB	875		
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	<b>4 827 711</b>	<b>4 999 319</b>	
Ecart de conversion passif * (V)	ED			
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>8 117 647</b>	<b>8 013 480</b>	
<b>RENVIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 837 178	1 107 481	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 2 P							Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N					Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services*	FG	618 205	FH		FI	618 205
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		618 205	FK		FL	618 205	527 531
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	10 153	15 144	
	Autres produits (1) (11)					FQ	48	7	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	<b>628 406</b>	<b>542 682</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	35 360	19 475	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(1 415)	96	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	278 040	355 484	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	52 507	69 119	
	Salaires et traitements *					FY	242 344	222 125	
	Charges sociales (10)					FZ	93 996	89 593	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements *				GA	101 137	94 245
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	4	463	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	<b>801 972</b>	<b>850 601</b>	
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>						GG	<b>(173 566)</b>	<b>(307 918)</b>	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	578 765	237 386	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	12	200	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		18 000	
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	<b>578 777</b>	<b>255 586</b>	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		15 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	179 430	241 312	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	<b>179 430</b>	<b>256 312</b>	
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	<b>399 347</b>	<b>(726)</b>	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	<b>225 781</b>	<b>(308 644)</b>	

Désignation de l'entreprise <b>SAS 2 P</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	31 607
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	<b>31 607</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	12
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	894 766
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	<b>12</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	<b>31 594</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(18 400)
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	<b>1 238 789</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	<b>963 014</b>
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	<b>275 775</b>
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HI	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	10 153
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) (13) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
CESSION D IMMOBILISATIONS		1 607	
RETOUR ABANDON C/C		30 000	
AMENDES ET PENALITES	12		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

Exercice clos le 31/12/2019

## ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de  
8 117 647 euros

Au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste :

- total produits de 1 238 789 euros
- total charges de 963 014 euros
- résultat de 275 775 euros

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le président.

Exercice clos le 31/12/2019

## FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La durée de l'Exercice est de 12 mois portant sur la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement N° 2018-07 du 10 décembre 2018 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général modifié, Règlement homologué par arrêté du 26 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 30 décembre 2018 :

Les principes généraux comptables suivants ont été appliqués :

- image fidèle, comparabilité, continuité d'exploitation,
- régularité et sincérité
- prudence
- permanence des méthodes

et conformément aux règles générales d'établissement, de présentation et de comparabilité des comptes annuels.

Les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées :

#### Option :

L'option globale retenue pour le traitement des frais d'acquisition d'immobilisations est la comptabilisation en charges au titre de l'exercice d'acquisition.

**Immobilisations corporelles :****Base amortissable**

La valeur résiduelle n'a pas été déduite de la base amortissable.

**Eclatement par composants et amortissements**

L'examen des immobilisations corporelles n'a pas mis en évidence la nécessité de l'éclatement par composant pour les actifs suivants:

- Matériel et outillage
- Agencements
- Matériel de transport
- Mobilier de bureau
- Matériel de bureau et informatique
- Oeuvres d'art

**Amortissement des immobilisations**

Les amortissements de ces actifs sont calculés suivants le mode linéaire en fonction de la durée de l'utilisation prévue.

- |                                      |            |
|--------------------------------------|------------|
| - Matériel et outillage              | 1 à 7 ans  |
| - Agencements                        | 5 à 12 ans |
| - Matériel de transport              | 2 à 5 ans  |
| - Mobilier de bureau                 | 5 à 10 ans |
| - Matériel de bureau et informatique | 1 à 3 ans  |

**Immeubles**

L'examen des immobilisations corporelles a par contre mis en évidence la nécessité de l'éclatement par composants pour les constructions.

Pour les immeubles acquis ou construits à compter du 1er janvier 2007, nous avons fait l'application de l'instruction Administrative 4A-13-05 du 30 décembre 2005 pour la quote part affectant les immobilisations, ainsi que la durée d'amortissements en fonction de la nature de chaque immobilisation.

Sont concernés par cette directive 4 constructions.

**Participations :**

La valeur brute est constituée du prix d'acquisition.

Les frais d'acquisition (frais de mutations- commissions- honoraires et frais d'actes) ont été comptabilisé en charges.

Lorsque la valeur vénale est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

**Créances :**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

**Provisions pour risque et charges :****Principes :**

Pour être comptabilisée, une provision doit répondre aux exigences suivantes :

- L'entreprise s'est engagée vis à vis d'un tiers avant la date de clôture,
- Cet engagement provoquera une sortie de ressources sans contrepartie,
- Le montant peut être évalué de manière précise.

**Rémunération du dirigeant :**

Pour des raisons de confidentialité, le tableau de rémunération du (ou des) dirigeants ne sera pas communiqué.

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES****INTEGRATION FISCALE**

En vertu des articles 223 A et suivant du Code Général des Impôts, l'entreprise a décidé, à compter du 1er janvier 2011, de procéder à l'option de l'intégration fiscale en qualité de société mère.

Les deux sociétés filles sont la SARL SIRIUS et la SARL 2 F.

**LES RESULTATS DES SCI**

Par dérogation au principe comptable, l'exercice 2019 a enregistré les résultats des SCI patrimoniales dégagés en 2019, à hauteur de 72 907 euros de bénéfices et de 110 021 € euros de pertes ; à l'exception d'une SCI dont les résultats font seulement l'objet d'un retraitement fiscal.

## 2.P.

Société par actions simplifiée au capital de 44 200 euros  
Siège social : 4 rue Octant, 38130 ECHIROLLES

RCS GRENOBLE 432 470 631

---

### PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

---

Exercice clos le 31 décembre 2019

#### DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 275 775 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 275 775 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 3 056 216 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée sur les trois derniers exercices.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.*

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 16 juin 2020

Certifié conforme

---

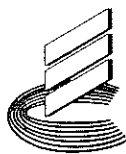
Le Président

Michel FERRIER



*Société civile*  
**ANZALONE MOUNIER**

*Experts comptables*  
*Commissaires aux comptes*



## **SAS 2 P**

*Société par Actions Simplifiée au capital de 44 200 Euros*  
4 Rue de l'Octant  
38130 ECHIROLLES

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES** **SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 Décembre 2019**

## SAS 2 P

*Société par actions simplifiées au capital de 44 200 Euros*

4 Rue de l'Octant

38130 ECHIROLLES

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2019

Mesdames, Messieurs,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 2 P relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels, faisant apparaître **un résultat comptable bénéficiaire de 275 775 Euros** sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS 2 P à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

La note « informations complémentaires » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives au traitement des résultats des sociétés civiles immobilières dans lesquelles votre société détient une participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Président et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS 2 P à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SEYSSINET, le 29 Mai 2020

Pour la Société Civile ANZALONE MOUNIER

  
Christian MOUNIER  
Commissaire aux Comptes Inscrit  
Membre de la Compagnie  
Régionale de GRENOBLE

## Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	3 106		3 106	3 106
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	32 010	3 106	28 904	28 968
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains	219 600		219 600	219 600
	Constructions	1 916 233	771 493	1 144 739	1 188 595
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	77 507	68 354	9 153	7 607
	Autres immobilisations corporelles	482 305	136 328	345 977	357 950
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	1 722 656		1 722 656	1 722 656	
Créances rattachées à des participations	4 203 936		4 203 936	4 192 409	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 383		1 383	1 383	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>8 658 736</b>	<b>979 282</b>	<b>7 679 454</b>	<b>7 722 273</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	6 041		6 041	4 626
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances clients et comptes rattachés	147 001		147 001	146 841	
Autres créances	99 697		99 697	63 972	
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	175 680		175 680	65 256	
Charges constatées d'avance	9 773		9 773	10 511	
<b>TOTAL (III)</b>	<b>438 193</b>		<b>438 193</b>	<b>291 207</b>	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>9 096 929</b>	<b>979 282</b>	<b>8 117 647</b>	<b>8 013 480</b>	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

422 965

268 440

(3) dont créances à plus d'un an

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	31/12/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	44 200	44 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	170 100	170 100
	Ecarts de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	4 420	4 420
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 780 441	2 465 072
	Report à nouveau		
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>275 775</b>	<b>315 369</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>3 274 936</b>	<b>2 999 161</b>
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>Total des autres fonds propres</b>			
Provisions	Provisions pour risques	15 000	15 000
	Provisions pour charges		
<b>Total des provisions</b>		<b>15 000</b>	<b>15 000</b>
DETTES (1)	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 241 382	1 498 065
	Emprunts et dettes financières divers	3 388 569	3 162 063
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 238	43 783
	Dettes fiscales et sociales	91 740	172 217
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	34 079	34 079	
Autres dettes	39 828	89 111	
Produits constatés d'avance (1)	875		
<b>Total des dettes</b>		<b>4 827 711</b>	<b>4 999 319</b>
Ecarts de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>8 117 647</b>	<b>8 013 480</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		275 775,25	315 369,18
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		2 837 178	1 107 481
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	618 205		618 205	527 531
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>618 205</b>		<b>618 205</b>	<b>527 531</b>
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			10 153 48	15 144 7
<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>				<b>628 406</b>	<b>542 682</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock			35 360 (1 415)	19 475 96
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			278 040	355 484
	Impôts, taxes et versements assimilés			52 507	69 119
	Salaires et traitements			242 344	222 125
	Charges sociales du personnel			93 996	89 593
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			101 137	94 245
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			4	463
	<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>				<b>801 972</b>
<b>RES ULTAT D'EXPLOITATION</b>				<b>(173 566)</b>	<b>(307 918)</b>

## Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	31/12/2018
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(173 566)</b>	<b>(307 918)</b>
<b>Opéra. comm.</b>	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	578 765  12	237 386  200 18 000
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>578 777</b>	<b>255 586</b>
<b>CHARGES FINANCIERS</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	179 430	15 000 241 312
	<b>Total des charges financières</b>	<b>179 430</b>	<b>256 312</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>399 347</b>	<b>(726)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>225 781</b>	<b>(308 644)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	31 607	1 665 840
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>31 607</b>	<b>1 665 840</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	12	894 766
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>12</b>	<b>894 766</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>31 594</b>	<b>771 074</b>
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(18 400)	147 061
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>1 238 789</b>	<b>2 464 109</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>963 014</b>	<b>2 148 740</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>275 775</b>	<b>315 369</b>

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées